HOUSE OF AUTOMOBILE

Communiqué de presse

Conférence du 12 décembre 2024

Quel avenir pour la voiture de société au Luxembourg ?

Mieux comprendre les enjeux des récents changements fiscaux et réglementaires

Les entreprises luxembourgeoises et les bénéficiaires de voitures de société se posent de nombreuses questions face aux récents développements dans le secteur automobile et aux évolutions réglementaires et fiscales. Les interrogations portent aussi bien sur une éventuelle augmentation du coût du leasing que sur la complexité accrue de la gestion quotidienne.

C'est dans ce contexte que la House of Automobile a organisé, ce jeudi soir à la Chambre de Commerce, une conférence dédiée à ces enjeux. L'objectif était de fournir aux 300 participants, tous professionnels du secteur, une information claire, étayée par des comparaisons chiffrées, afin de faciliter une prise de décision éclairée.

Après les mots de bienvenue de Gerry Wagner, Porte-Parole de la House of Automobile, celui-ci a brièvement présenté cette fédération faîtière qui rassemble les organisations représentatives du secteur automobile luxembourgeois. Parmi elles figurent la FEDAMO (concessionnaires et garagistes), la mobiz (sociétés de leasing et de location), ainsi que la FEBIAC (constructeurs et importateurs).

Vincent Henneaux (Vice-président de la mobiz), à l'initiative de cet événement, et Véronique Bourgois (Vice-présidente de la mobiz) ont ensuite introduit le contenu de la conférence et présenté les intervenants de la soirée.

Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de Commerce, a dressé un tableau macroéconomique des enjeux liés aux véhicules de société au Luxembourg, soulignant leur importance stratégique sur le marché national.

Gerry Wagner a enchaîné en présentant des données statistiques sur le marché automobile luxembourgeois, soulignant le poids économique majeur des voitures de société, ainsi que leur rôle dans la transition énergétique du pays.

Dans un second temps, les experts Erwan Loquet (Partner Indirect Tax chez BDO) et Sandra Claro (Partner Payroll chez BDO) ont clarifié les multiples questions soulevées par les nouvelles modalités de TVA, consécutives à l'arrêt QM de la Cour de Justice de l'Union européenne. Ils ont détaillé les obligations et bonnes pratiques à adopter afin d'éviter toute complexité administrative inutile.

Enfin, Dominique Roger, Président de la mobiz, a complété ces interventions par des exemples concrets de taxation de l'avantage en nature, permettant de mieux

appréhender les impacts pratiques de ces changements sur la rémunération globale des salariés bénéficiaires. Il a également démontré au travers d'une approche chiffrée que la renonciation à la voiture de société au profit du salaire ne permet absolument pas de couvrir le coût à l'usage d'un véhicule identique.

En conclusion, Dominique Roger a résumé les points clés abordés lors de cette conférence, offrant ainsi une synthèse des réflexions présentées et des solutions envisageables pour les entreprises et professionnels concernés.

La voiture de société reste un atout essentiel pour attirer, motiver et retenir les talents, dans un contexte où l'économie luxembourgeoise doit rester compétitive. Elle représente 54 % des nouvelles immatriculations et favorise un parc automobile récent, à la pointe technologique, plus sûr et plus vert. L'arrêt QM n'invente pas la TVA sur l'usage privé du véhicule, déjà existante, mais complexifie son application, notamment via les règles du pays de résidence et la rétroactivité, exigeant un accompagnement adapté. L'avantage en nature demeure très intéressant, surtout pour les véhicules zéro émission jusqu'en 2026, et l'impact financier de la hausse pour les thermiques reste mesuré. Le leasing opérationnel conserve de réels atouts (facilité, compétitivité, financement…), rendant totalement désavantageuse une conversion du budget voiture en salaire.

La soirée a été complétée par une table ronde, animée par Daniel Debrouwer (Euro Fleet Consult) et enrichie par des questions du public, permettant de clarifier et de confronter en direct les différentes visions et expériences.
Pour plus d'informations, veuillez contacter :

House of Automobile
Jessie Fisch
Advisor Luxembourg Confederation
jessie.fisch@confederation.lu

La House of Automobile est le regroupement des trois fédérations et associations représentatives du secteur automobile au Luxembourg :

- ***FEDAMO** représente les 170 garages, concessions et réparateurs d'automobiles et de motos du Grand-Duché, occupant plus que 5.200 salariés,*
- ***Mobiz**, regroupe les sociétés de leasing et de location automobile actives tant au niveau des sociétés que des particuliers. Ensemble, les membres de mobiz gèrent un parc total de plus de 62.000 voitures et véhicule utilitaires légers, ils représentent 54% des nouvelles immatriculations chaque année.*
- ***Febiac**, représentant officiel des constructeurs et importateurs automobiles au Luxembourg, voitures particulières, camionnettes, poids lourds et motos et représentant du Luxembourg au sein de l'ACEA (Association européenne des constructeurs automobiles).*

Notre mission consiste à promouvoir le secteur automobile, défendre les intérêts de nos membres, accompagner de façon proactive les évolutions importantes du notre marché et mettre notre expertise à disposition des acteurs économiques et politiques dans le but de pouvoir